

4.1 Plan de zonage général au 1/5000°

Plan Local d'Urbanisme de Champforgeuil



PLU approuvé le 28/02/2011

Vu pour être annexé à notre arrêté préfectoral en date de ce jour le 2 AOÛT 2015

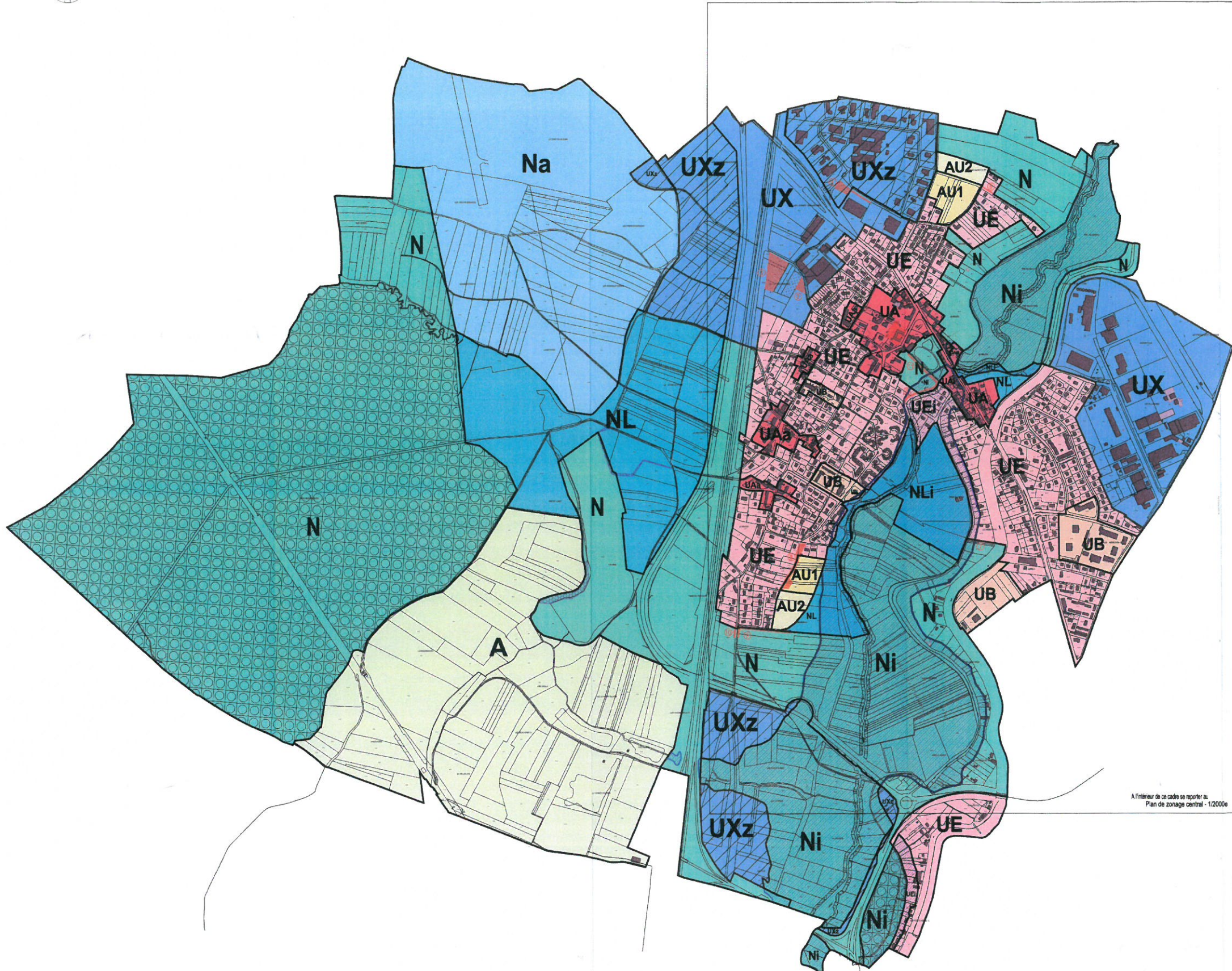
Mise en compatibilité du PLU avec la DUP

LE PREFET,

GILBERT PAVET

LEGENDE

- UA zone urbaine au bâti traditionnel et dense
- UAa zone urbaine d'anciens hameaux traditionnels
- UB zone urbaine mixte, habitat collectif et individuel
- UE zone urbaine pavillonnaire de densité plus faible
- UX zone urbaine réservée aux activités artisanales, commerciales, industrielles ou de service
- UXz zone urbaine réservée aux activités artisanales, commerciales, industrielles ou de service, incluse dans le périmètre d'une ZAC
- AU1 zone à urbaniser sur le court terme
- AU2 zone à urbaniser sur le long terme
- A zone agricole
- N zone naturelle protégée
- NL zone de loisirs
- Na zone de l'aérodrome
- i zone inondable
- espace boisé classé
- haies repérées au titre du L. 123-1-7e du Code de l'Urbanisme
- emplacement réservé



A l'intérieur de ce cadre se reporter au Plan de zonage central - 1/2000e